



DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

21, RUE BARBEAU

AVIS est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 8 juin 2021 à 20 h, à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le Conseil statuera sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante :

AUTORISER un logement accessoire au 21, rue Barbeau à Delson.

Lors de ladite séance du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande en complétant le formulaire de questions du public disponible sur la page de diffusion de la séance à l'adresse suivante : <https://www.ville.delson.qc.ca/fr/seances-du-conseil/questions-du-public/>.

Il est également possible de transmettre ses commentaires par écrit, à tout moment avant la séance, et ce, par courriel à l'adresse électronique greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier déposé à l'hôtel de ville. Le greffier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

Donné à Delson ce 20 mai 2021.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier